

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE EN SCIENCE POLITIQUE DE L'UFR DES
SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE
L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT- LOUIS**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Babacar GUEYE, Président ;
- Dr. Serigne Ahmadou GAYE, Membre ;

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Septembre 2017

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3. Description de la visite sur site	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts du programme	13
6. Points faibles du programme	13
7. Appréciations générales	13
8. Recommandations à l'établissement	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	14
10. Proposition de décision	14

Introduction

L'UFR de Sciences Juridiques et politiques a été créée en 1990 avec l'ouverture de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Elle comprend trois sections : Science Politique, Collectivités locales et Droit de l'entreprise.

L'UFR accomplit ses missions en s'appuyant sur un personnel d'enseignement et de recherches de 47 membres, tous grades confondus, et 14 agents administratifs, techniques et de services. En outre, elle a recours à une centaine de vacataires et de missionnaires d'enseignement provenant d'universités sœurs, de l'administration publique et d'entreprises privées. Elle accueille actuellement (année académique 2015-2016) 2197 étudiants dont 1366 hommes (62%) et 831 femmes (38%). Le taux d'encadrement est ainsi assez élevé, mais loin des standards internationaux. En effet, il est de l'ordre de 49 étudiants pour 1 enseignant (1 enseignant/49 étudiant).

En application de la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 instituant le système Licence Master Doctorat au Sénégal, l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques de l'UGB a procédé à son basculement dans ce système à la rentrée 2011-2012. Ce passage au système LMD a donné l'occasion à l'UFR SJP de conformer ses programmes à ce système de formation tout en les modernisant et les adaptant à l'évolution du droit et de la science politique. C'est donc en associant étroitement le monde professionnel au processus de conception des nouvelles maquettes que l'UFR SJP a redéfini son offre de formation en droit et en science politique, en s'appuyant sur un ensemble de valeurs qui ont guidé son engagement au service de la formation et de la recherche en sciences juridiques et politiques depuis 1991.

L'offre de formation s'inscrit dans les domaines du Droit, des Sciences Politiques et de l'Administration. Elle repose sur un ensemble de principes directeurs dont les plus essentiels sont les suivants :

1. La transmission d'une culture générale, d'une culture de discipline et d'une culture des outils de notre temps ;
2. La pluridisciplinarité pour éviter l'enfermement disciplinaire et ainsi préparer les étudiants à la recherche d'un métier auquel les formations préparent ;

3. La garantie d'une complémentarité entre les compétences disciplinaires acquises par l'étudiant et le transfert de compétences transversales ;
4. La cohérence pédagogique par rapport aux objectifs de l'UFR, de l'UGB et de l'Etat du Sénégal;
5. L'orientation progressive.

Fidèle à ses principes directeurs, l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques poursuit, dans le respect des orientations fixées par l'Assemblée de l'Université, les objectifs stratégiques suivants :

1. transmettre les principales règles de l'ordonnement juridique et leurs outils d'analyse politique en fournissant un ensemble de connaissances et de compétences complet et cohérent ;
2. initier au raisonnement et à la méthodologie des sciences sociales et fournir une solide culture générale indispensable pour être en mesure d'envisager les évolutions du droit et de la science politique ;
3. offrir les premiers éléments d'une spécialisation par le choix d'un profil en L3 : privatiste, publiciste, politiste.

L'UFR de Sciences Juridiques et Politiques, dans le respect des traditions des grandes facultés de droit, délivre :

1. Une Licence en Droit □ Mention Droit Public, avec deux spécialités : « Administration publique territoriale » et « Droit communautaire » □ Mention Droit Privé. Cette mention comporte deux spécialisations : « Judiciaires – Contentieux » et « Entreprises – Affaires »
2. Une Licence en Science Politique Mention : « Métiers du développement et de la Communication ».

1- Présentation du programme évalué

Le programme de licence de science politique soumis à évaluation est créé en 1994. . La section offre des enseignements allant de la Licence au Doctorat et dispose de deux laboratoires de recherche pluridisciplinaires. L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants-chercheurs permanents spécialisés dans les différentes branches de la science politique (sociologie et anthropologie politiques, relations internationales, philosophie politique, histoire des idées politiques, régionalisme, sociologie politique du religieux, analyse des politiques publiques, science administrative mais aussi gender studies, postcolonial and subaltern studies). Elle est appuyée dans ses tâches d'enseignement par des professeurs invités et des vacataires. Il présente un double aspect : une présence accentuée du droit dans les deux premières années

que l'on peut qualifier de tronc commun, et une spécialisation en science politique en 3^{ème} année. Ce qui donne à ce programme son caractère pluridisciplinaire.

Comme évoqué, ce programme de licence de science politique vise à former des étudiants dans les métiers de développements et de communication aptes à intégrer les organisations publiques, les organisations privées et celles à but non lucratif afin de permettre à ces dernières de se doter d'expertise avérée pour définir des stratégies et aider à leur mise en œuvre. C'est également une licence qui répond aux exigences du système LMD notamment en ce qui concerne sa professionnalisation.

La licence est divisée en six semestres totalisant chacun, trente (30) crédits. L'obtention du diplôme de licence correspond à la validation de 180 crédits après la présentation d'un rapport de stage crédité.

L'analyse du programme de licence au regard du référentiel montre que c'est un programme qui respecte les exigences du système LMD aussi bien dans le fond (cohérence du programme, pertinence des éléments constitutifs, professionnalisation etc.) que dans la forme (présentation des maquettes, syllabi).

2- Description de la visite sur site

2.1 Organisation et déroulement de la visite

La mission est arrivée le 18 Mai 2017 et commencé le travail le 19 à 8h 30 précises. Après son mot de bienvenue, le Directeur de l'UFR a présenté l'institution suivi du chef de Section qui a son tour, a décrit la formation, son historique, ses objectifs, ses résultats et ses projets avant que le Président de la mission ne décline le canevas de travail.

Ainsi, le travail est effectué en trois phases :

- 1^{ere} phase 9h- 9h30mn : Elle correspond à la lecture critique du rapport par rapport au guide référentiel de l'ANAQ. A cette occasion, l'équipe a demandé la production de tous les éléments de preuve cités en annexes mais non joints aux rapports.
- 2^{ème} phase 9h40mn 12h : elle représente le moment des échanges avec les trois catégories d'acteurs directement concernées par la formation. Cette étape constituait aussi un moment intense. et l'objectif visé ici, était de permettre aux différents acteurs

de s'exprimer librement. Les PERs sont les premiers à être rencontrés, suivis des PATs et enfin les étudiants.

- Et 3^{ème} phase 12h 10mn 13h : elle constitue la visite de terrain pour vérifier les installations et les affirmations contenues dans le rapport.

2.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans un climat de sérénité et d'écoute mutuelle entre évaluateurs et les acteurs concernés. Cette visite a permis d'attester de la véracité des informations relatives aux infrastructures. C'est ainsi que nous avons pu remarquer que du point de vue des infrastructures scolaires telles que les salles de cours, les amphithéâtres, le matériel pédagogique, les tables bancs, les tableaux, les salles de documentation et la bibliothèque, l'appréciation est positive, car ils répondent relativement aux normes de qualité. Du point de vue de l'environnement de travail des PATS, il faut dire qu'hormis l'exiguïté des bureaux, les conditions sont favorables pour assurer le service public. En ce qui concerne les conditions de travail des enseignants, il faut signaler la réalité de la promiscuité (3 enseignants par bureau). Sur le plan hygiénique, les toilettes sont dans une condition acceptable. Il faut noter que l'UFR SJP qui abrite la formation en évaluation ne manque pas d'infrastructure pour assurer son fonctionnement correct.

Cependant, force est de constater qu'il n'y a pas de salle d'archivage.

3- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant le rapport d'autoévaluation, l'équipe d'expert, après avoir exploité, analysé le rapport et discuté du rapport avec tous les acteurs impliqués dans le processus en concert et individuellement a procédé aux constats suivants :

- Le respect strict du référentiel
- la rigueur dans l'application des standards
- Des informations détaillées
- Le caractère critique du rapport sur les standards
- Un nombre réduit de recommandations

Au final l'équipe d'expert a remarqué que le rapport d'auto-évaluation s'est bien inscrit dans les référentiels édictés par l'ANAQ même si on peut noter dans une certaine mesure quelques

insuffisances (par exemple l'absence de cahiers de charges et répartition des charges horaires en enseignements et recherche).

4- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme a été régulièrement dispensé depuis la création de la licence en 1991 avec un effectif assez important (environ 300) dans les deux premières années et avec une présence accentuée du droit. La spécialisation n'intervient qu'en licence 3.

A l'analyse, l'équipe a considéré que le standard est largement atteint. Toutes les preuves ont été apportées.

Proposition d'amélioration : l'équipe recommande qu'on renforce le corps enseignant en faisant un focus sur les spécialités mais aussi à former les enseignants en pédagogie et en didactique universitaire.

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Avec un nombre réduit de 13 enseignants permanents aidés par les vacataires et missionnaires, la section science politique est arrivée à former les étudiants dans les métiers de développement et de la communication tout en développant une interdisciplinarité et une pluridisciplinalité qui constituent aujourd'hui une exigence du LMD.

A l'analyse, le standard est largement atteint. Il y a production des éléments de preuve.

Proposition d'amélioration : l'équipe recommande à ce qu'on supprime certaines disciplines juridiques comme histoire du droit des obligations, droit civil qui semblent superfétatoires pour la formation. Elle recommande en outre, une meilleure prise en charge des vacataires en ce qui concerne leur paiement.

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'atteinte de ce standard pose une grande difficulté aux responsables de la section et au-delà de l'UFR. Certes dans la conception des programmes le monde professionnel est consulté et même associé dans la confection des programmes et dans les enseignements,

Mais force est de reconnaître que dans l'employabilité, il y a des difficultés même si il y a un responsable dédié à cette tâche.

A l'analyse, le standard est non atteint. Il n'y a pas de convention de stage,

Proposition de recommandation : la section doit développer les relations de partenariats avec les organisations de développement ainsi que les administrations centrales et locales pour faciliter l'insertion des étudiants

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

L'UGB a installé une Cellule interne d'assurance qualité. Les processus décisionnels sont respectés. Les Conseils de département et d'UFR sont mis en place. Ils sont convoqués régulièrement et se prononcent sur les questions relatives aux aspects pédagogiques. Les amphithéâtres de rentrée permettent des échanges entre la direction du programme, le corps enseignant, le PATS et les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT** : Procès verbaux, délibérations, note d'information fournis

Proposition d'amélioration : Le PATS doit mettre en place un système de communication qui permettrait de communiquer plus directement avec les étudiants.

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

L'élaboration des programmes d'enseignement est effectuée par les enseignants permanents avec une forte implication des vacataires, des missionnaires et des professionnels directement concernés par la formation.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT** : procès verbaux, compte rendu

Proposition de recommandation : la CIAQ doit inciter la section à impliquer les étudiants dans ce processus

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Depuis l'entrée en vigueur du système LMD en 2013 à L'UGB, les maquettes et programmes ont été réévalués en vue de les adapter aux exigences socioéconomiques pour une meilleure employabilité

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : révision des maquettes

Proposition de recommandation : Il faut instituer un système de révision triennal des programmes pour mieux les adapter. A cet effet, la CIAQ doit s'impliquer.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Les maquettes sont structurées selon le format du LMD. L'année académique est organisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Le semestre comporte plusieurs UE classées en catégories (obligatoire, optionnelle, libre) et créditées et affectées d'un coefficient de pondération. Un syllabus est élaboré pour chaque EC.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : syllabi, maquettes présentés comme preuve

Proposition recommandation : Penser à stabiliser les maquettes et nommer des responsables de formation par niveau.

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Ce programme de formation permet aux étudiants en Licence 1 d'avoir de bonnes bases en méthodes de recherches en science sociales de maîtriser les concepts fondamentaux en science juridique. Il permet aux étudiants de licence en L2 de se familiariser avec les grandes théories en science politique avec les séances de TD en appoint. Et en licence 3, l'étudiant commence une spécialisation en métier de développement ou en communication. Cette formation est achevée par un stage dans le milieu professionnel pour habituer l'étudiant à la pratique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : Rapport de stage, programme

Proposition de recommandation : Institutionnaliser au besoin la recherche de stages et les créditer, mais aussi et à cause de certaines difficultés de trouver des stages, créditer les sorties pédagogiques qui permettent en partie de préparer l'étudiant et de privilégier le partenariat avec les collectivités locales et les structures de développement.

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les informations relatives aux conditions de validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre, d'une année académique et aux conditions d'obtention des attestations sont fournies aux étudiants lors des amphithéâtres de rentrée. Les attestations sont délivrées par la Direction Centrale de la Scolarité, sur demande.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT / : guide de l'étudiant, charte des examens

Proposition de recommandation : Toutes les informations relatives aux conditions de validation et d'obtention d'une attestation doivent régulièrement être partagées au début de chaque année et consignées dans le site de l'Université. L'ensemble de ces procédures devraient faire l'objet d'une plus large diffusion pour être connue de tous.

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Ce programme a une particularité d'enregistrer toujours un très beau taux de réussite (80%). Ce qui attire chaque année les nouveaux bacheliers.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : Taux de réussite élevé 80 pour cent, tutorat

Proposition de recommandation : renforcer les sessions de remédiation, organiser des sessions de préparation d'examens.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le Personnel d'enseignement et de recherche est composé majoritairement d'universitaires et de vacataires et professionnels ainsi que des professionnels. Le recrutement des enseignants permanents s'appuie sur une grille de sélection de référence proposée et adoptée par l'UFR. L'expérience des enseignants est aussi recherchée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : CV

Proposition de recommandation : Profiter de la réforme des grades pour renforcer la capacité des enseignants en pédagogie et didactique universitaire.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire est prévue dans le texte de 1981 portant statut du personnel de l'enseignement des Universités. Mais, en pratique le volume n'est pas bien réparti en enseignement et en recherche. Est considéré comme temps de recherche, les heures hors enseignement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : établir des contrats de travail pour mieux encadrer le travail des vacataires et produire un guide ou arrêté qui répartit les charges horaires de façon précise.

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

La mobilité interuniversitaire et intra universitaire existe. Il suffit de les formaliser pour encourager les mobilités et échanger donner plus de qualité aux enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : Voyage d'étude, convention de partenariat

Proposition de recommandation : signer des conventions et favoriser la coopération entre universités sénégalaises, africaines et internationales.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les critères de sélection sont clairs et uniquement basés sur le mérite. Pour être admis en Licence 1 science politique, il faut être titulaire d'un BAC toute série confondue. Les performances sur les matières comme la philosophie et , le français constituent un plus pour les candidats bacheliers.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : site, guide de l'étudiant ;

Proposition de recommandation : Ces critères devraient faire l'objet d'une large diffusion et être disponibles sur le site internet. A cet effet, le Bureau d'information et d'orientation devait y jouer un rôle.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances est respectée. Certes il y a plus de garçons que de filles au moment de l'orientation . Mais il faut noter que les résultats sont plus favorables chez les filles. Ce qui traduit plus ou moins une discrimination positive.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : résultat

Proposition de recommandation : Encourager les filles à s'orienter vers les filières scientifiques et de gestion.

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

L'organisation de la licence de science politique, bien articulée sur le système LMD, permet l'échange des étudiants avec d'autres instituts universitaires nationaux et internationaux. La mobilité est donc facilitée par le fait que les programmes de formation ont en commun les enseignements fondamentaux de la science politique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT :

Standard 5.04: *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Il existe des salles de cours, TD amphithéâtres adaptés au programme de la licence

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Mettre en place les mécanismes de suivi des diplômés de la licence de science politique, et de manière plus large le suivi des diplômés de l'UFR/SJP.

Standard 5.05: *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Le programme ne dispose ni de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés ni de statistiques à jour sur la situation de ses diplômés dans le marché du travail.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT : systématisation insuffisante des stages.

Proposition de recommandation :

Faciliter la mobilité des étudiants par la signature des protocoles de mobilités.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Les infrastructures existent et sont modernisées avec tout le matériel pédagogique disponible, les ressources bibliothécaires et numériques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : visite de terrain

Proposition de recommandation : Augmenter le budget de l'UFR SJP de façon générale et celui de la section science politique en particulier.

5- Points forts du programme

- Enseignants de qualité et de profil diversifié ;
- Le programme de la licence de géographie est pertinent et bien articulé sur le système LMD avec des objectifs clairs et bien définis ;
- Le programme d'études permet d'acquérir les bases de connaissances nécessaires à une formation de science politique ;
- Bons rapports entre étudiants et enseignants ;
- Professionnalisation ;
- Centre de documentation très fourni ;
- Laboratoires de recherche dynamiques ;
- Revue scientifique actualisée ;
- Infrastructure pédagogique ;
- Taux de réussite élevé (80%) ;
- Conditions d'apprentissage favorables ;
- Une bonne mutualisation des salles de cours.

6- Points faibles du programme

- Insuffisance du PER ;
- Problème de lisibilité de la maquette L3 ;
- Insuffisance du PATS ;
- Délivrance tardive des diplômes ;
- Insuffisance du budget ;
- Retard de paiement des vacataires.

7- Appréciations générales

Après évaluation du programme de la licence de science politique, l'équipe d'expert externe a retenu pour l'essentiel, des aspects positifs sur l'ensemble du programme aussi bien sur le plan

du contenu, et de la cohérence de la formation, que sur le plan de la qualité des enseignants et des enseignements. Toutefois, L'équipe recommande par ailleurs, la consolidation des acquis dans le domaine de la professionnalisation et un accompagnement soutenu des étudiants pour leur insertion dans le milieu du travail.

8- Recommandations à l'établissement

- Stabiliser la maquette en la rendant plus lisible ;
- Faire un recrutement massif des PERs avec des profils diversifiés ;
- Formaliser à travers un contrat de prestation ou un accord de partenariat entre professionnels et l'Etablissement ;
- Augmenter le budget ;
- Mettre en place un système de paiement rapide des vacataires ;
- Améliorer les rapports entre étudiants et PATS ;
- Insister sur la propreté de toilettes étudiantes ;
- Faciliter l'accès des étudiants aux stages ;
- Insister sur l'utilité de la formation science politique au Sénégal ;
- Renouveler le fonds documentaire (revues actualisées).

9- Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Pondérer les critères de qualité : Affecter des points aux critères
- Prévoir une possibilité de Recours hiérarchique contre les décisions de l'ANAQ

10- Proposition de décision

A la suite de la mission d'évaluation, l'équipe a proposé un avis favorable pour l'accréditation de la licence de science politique.